



Bulletin de solidarité "Pauvreté Précarité 2005"

A compléter et à retourner, accompagné de votre don à :

Oui, je souhaite apporter mon aide pour lutter contre la pauvreté et la précarité croissantes.

Je choisis de donner :

À ma convenance : €

30 € 100 € 150 €

50 € Somme nécessaire à une famille de 3 personnes pour se nourrir pendant 1 semaine.

80 €

Je règle par :

Chèque à l'ordre du Secours populaire français

carte bancaire (visa, Mastercard, CB)

N° _____

Date d'expiration _____ Signature _____

je choisis de soutenir les actions du Secours populaire français régulièrement et vous renvoie le bon de soutien régulier ci-joint.

**Secours populaire français
Antenne d'Aigueperse nord Limagne
10 rue de Bien Assis
63100 CLERMONT FERRAND**

**IMPORTANT / DEDUCTION FISCALE
(VOIR CI-DESSOUS)**

Bulletin de solidarité "Pauvreté Précarité 2005"



Donnez

75% de déduction fiscale.

Votre don vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 470 euros. Au-delà et dans la limite de 20% de votre revenu net imposable, la réduction est de 66% (au-delà de 20% l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes).

Si, par exemple, vous donnez 100 euros, cela ne vous coûtera en réalité que 25 euros. Vous joindrez le reçu fiscal que vous allez recevoir à votre déclaration de revenus 2005.

Venez

Le Secours populaire a toujours besoin de bénévoles. Si vous souhaitez venir vous aussi, nous apporter votre aide, merci de cocher cette case :

Je souhaite participer à des actions de bénévolat au Secours populaire français. Vous pouvez me joindre au tél. :



Membre du Comité de la charte de déontologie, notre organisation se soumet actuellement au contrôle de cet organisme et s'engage à respecter les principes de transparence définis par celui-ci.